

gouvernement pourrait se résoudre à séparer l'Église gallicane de l'Église romaine, et à nommer patriarche le célèbre évêque Grégoire, entièrement opposé à l'ultramontanisme. Pie VIII répliqua sans s'émouvoir : « Il est écrit qu'il y aura » des schismes et des hérésies, et que les peuples se déchire-
» ront pour des querelles religieuses ! »

Le diplomate français ne pouvant vaincre l'obstination du pape, se rejeta sur les cardinaux, ne négligea aucun des moyens pour les gagner à sa cour, et agit avec tant d'habileté, que le souverain pontife, circonvenu par tous les princes de l'Église, se décida à reconnaître le nouveau roi des Français.

Cet acte fut l'un des derniers événements qui signalèrent le règne de Pie VIII : depuis plusieurs mois sa Sainteté éprouvait une roideur dans les articulations qui lui rendait tout mouvement pénible et douloureux ; le 17 novembre, le jour précisément où éclata la révolution de Pologne, sa maladie prit un caractère de gravité qui fit prévoir sa fin prochaine. En effet, le 30 du même mois, le vieux pape s'éteignit, après un règne d'un an et huit mois.

Ses dépouilles mortelles furent exposées dans la chapelle Pauline du palais Quirinal ; ses entrailles furent renfermées, suivant l'usage, dans une urne et portées à l'église de Saints-Vincent-et-Anastase. Après la cérémonie de l'exposition, le corps fut porté à la chapelle Sixtine du Vatican ; de là, dans la basilique de Saint-Pierre, derrière la grille de la chapelle du Saint-Sacrement, pour que les fidèles pussent s'en approcher et lui baiser les pieds ; et enfin dans le catafalque situé au-dessus du chœur, d'où il ne doit être enlevé que pour céder la place à son successeur !

GRÉGOIRE XVI,

FRANÇOIS I ^{er} ,	262 ^e PAPE,	LOUIS-PHILIPPE I ^{er} ,
FERDINAND I ^{er} ,	ACTUELLEMENT RÉGNANT.	roi
empereur d'Autriche.		des Français.

La tâche que nous nous étions imposée de dévoiler les crimes et les turpitudes des pontifes romains, depuis les premiers temps de l'Église jusqu'à nos jours, est actuellement remplie ; nous laisserons à d'autres historiens le soin de raconter à la postérité l'élévation scandaleuse du cardinal Capellari au trône de l'Église, les brigues, les luttes, les marchés auxquels donna lieu son élection, et qui prolongèrent la vacance du saint-siège pendant soixante-quatre jours. Il ne nous reste qu'à constater l'état de la cour pontificale sous le règne de Grégoire XVI.

Hélas ! aujourd'hui comme dans les siècles passés, Rome est demeurée la sentine des vices, un foyer de corruption ; le palais Quirinal, la demeure actuelle des papes, n'a rien à envier au Vatican des Borgia ; la tiare est toujours l'emblème de l'orgueil, de la luxure, de l'avarice ; les princes de l'Église sont encore les plus infâmes des hommes, les prêtres sont toujours animés de ce même esprit fanatique qui, pendant près de deux mille ans, les a rendus le fléau du genre humain ; enfin les jésuites sont, comme autrefois, ambitieux, corrupteurs, insatiables, audacieux, ennemis de toute liberté, et forment la corporation la plus immorale, la plus dangereuse, la plus exécrationnelle qui existe dans tout l'univers.

Grégoire XVI, le digne protecteur de cette milice sacrée, s'est déclaré le champion du despotisme, s'est fait le lâche serviteur des rois, jusqu'au jour où il pourra leur écraser la tête. Grâce à lui, la maison de Dieu est devenue une caverne de voleurs, l'Église a judaïsé, a enseigné la consécration des droits de races, de privilèges et de naissance, au lieu de prêcher cette doctrine toute d'amour, de charité et de dévouement que Jésus était venu annoncer aux hommes; elle a sanctifié le principe monstrueux de l'obéissance passive des peuples aux volontés des souverains; elle a placé parmi les articles de foi le dogme sacrilège qui condamne éternellement les prolétaires à fertiliser la glèbe de leurs sueurs, et à s'imposer les plus dures privations pour gorger de richesses les sardanapales couronnés qui pèsent sur l'humanité.

Quant aux débordements intérieurs du palais Quirinal, nous les passerons sous silence; d'autres écrivains dévoileront, quand le moment sera venu, les mystères de la vie intime du pape, l'origine de l'étonnante fortune de Cajetanino, premier camérier, autrefois le barbier du cardinal Cappellari; ils expliqueront l'excessive tendresse de sa Sainteté pour la belle Cajetanina et pour ses sept enfants, ils diront les causes qui ont fait donner à celle-ci un appartement au palais Quirinal, au même étage et de plain pied avec celui du pape. Nous nous contenterons d'indiquer qu'à Rome d'étranges bruits circulent à ce sujet; qu'on désigne ouvertement Grégoire XVI comme le père des enfants de la Cajetanina; qu'on attribue à des accès de jalousie l'exil déguisé d'un cardinal nommé à la légation de Ravenne; qu'on raconte dans les cercles de la ville une anecdote relative à une jeune

nourrice de Tivoli, remarquablement belle, attachée à la famille du camérier, et qui avait un instant attiré les regards de sa Sainteté; qu'on blâme publiquement l'intempérance du souverain pontife; qu'on l'accuse de vivre en épicurien, de s'enivrer chaque soir avec du vin d'Orvieto, qu'il corrige, dit-il, avec du champagne pour en diminuer la force.

Mais ce qu'il nous importe surtout de faire connaître, c'est l'espèce de croisade religieuse entamée par la cour de Rome contre le nouvel ordre d'idées; c'est le redoublement d'audace du clergé ultramontain; c'est l'appel brutal que le pape vient de faire à la force pour étouffer les germes de la liberté dans le cœur des peuples de l'Italie; c'est l'exécrable bulle rendue par Grégoire XVI contre les Israélites.

« Tous les Juifs, dit sa Sainteté dans l'édit que nous signa-
 » lons, qui résident à Ancône et à Sinigaglia, ne pourront
 » plus recevoir de nourrices catholiques ni engager des
 » chrétiens à leur service, sous peine d'être punis confor-
 » mément aux décrets pontificaux. Tous les Israélites devront
 » vendre dans un délai de trois mois leurs biens meubles
 » et immeubles, sinon ils seront vendus à l'encan. Aucun
 » d'eux ne pourra résider dans une ville sans l'autorisation
 » du gouvernement; en cas de contravention, ils seront ren-
 » voyés dans leurs ghettos respectifs. Aucun Israélite ne
 » pourra coucher hors du ghetto, ni engager un chrétien à
 » coucher dans cette enceinte réprouvée; ni entretenir des
 » relations amicales avec les fidèles, ni faire le commerce
 » d'ornements sacrés ou de livres d'aucune espèce, sous
 » peine de cent écus d'amende et de sept années d'emprisonnement. Les Israélites en enterrant leurs morts ne

» devront faire aucune cérémonie, et ils ne pourront point
 » se servir de flambeaux, sous peine de confiscation. Ceux
 » qui violeraient nos édits encourront les peines de la sainte
 » inquisition. La présente mesure sera communiquée au
 » ghetto pour être publiée dans la synagogue.

» Chancellerie de la sainte inquisition, 24 juin 1843.

» Fra VINCENZO SALMA, inquisiteur général. »

Il n'est pas inutile d'expliquer le motif pour lequel sa Sainteté ne parle dans sa bulle que des Juifs d'Ancône et de Sinigaglia, c'est que dans toutes les villes des états de l'Église ces odieuses mesures sont rigoureusement exécutées; tandis que dans la légation d'Ancône, depuis l'occupation récente des Français en 1852, elles avaient été abolies par le général Cubières et par son successeur le général Gazan, qui surent l'un et l'autre en cette occasion représenter dignement la France et employer au triomphe des idées de progrès l'autorité temporaire dont ils se trouvaient investis dans ces contrées.

Comme on le voit, il est dans la destinée de la papauté de se traîner dans une ornière fangeuse et sanglante, de persévérer dans sa lutte contre le mouvement révolutionnaire, dans l'enseignement de ses détestables doctrines, dans ses attaques furibondes contre la civilisation, jusqu'à ce qu'elle ait été broyée sous les roues du char de la liberté!

A l'œuvre donc, philosophes, écrivains, publicistes, vous tous, les amis des peuples, les défenseurs des prolétaires; à l'œuvre! que la guerre recommence contre la papauté, mais une guerre terrible, implacable; et que votre cri de ralliement soit celui qu'avaient adopté les Pères de la philosophie du dix-huitième siècle: **ÉCRASONS L'INFAME!!**

HISTOIRE POLITIQUE

DU DIX-NEUVIÈME SIÈCLE.

CONSULAT. — EMPIRE. — RESTAURATION. — RÉVOLUTION DE 1850.

Organisation du gouvernement consulaire. — Lettre de Bonaparte, premier consul, à Georges III, roi de la Grande-Bretagne. — Réponse du cabinet de Saint-James. — Proclamation de Bonaparte au peuple français. — Guerre contre l'Autriche. — Conspiration anglaise et royaliste. — Machine infernale. — Institutions civiques. — Traité de Lunéville. — Georges III ouvre des négociations avec le premier consul. — Paix d'Amiens. — Bonaparte se fait nommer consul à vie. — L'Angleterre déclare de nouveau la guerre à la France. — Préparatifs extraordinaires des deux puissances. — Découverte d'une nouvelle conspiration. — Mort du duc d'Enghien. — Bonaparte est proclamé empereur des Français sous le nom de Napoléon I^{er}. — Il adresse une nouvelle lettre à Georges III pour la pacification du monde. — Réponse du ministère britannique. — Troisième coalition contre la France. — Victoires et conquêtes des armées françaises. — Paix de Presbourg. — Mort de William Pitt. — Napoléon essaye de restaurer les vieilles monarchies en Europe, et distribue des couronnes à ses frères et à ses généraux. — Quatrième coalition contre la France. — Guerre avec la Prusse, la Russie et l'Angleterre. — Décret du blocus continental. — Entrevue du czar Alexandre I^{er} et de Napoléon sur